COMMUNE DE CHANGIS SUR MARNE

Le Trait

LE MOT DU MAIRE
LES COMMISSIONS
LES ASSOCIATIONS
CHANGIS D'HIER A AUJOURD'HUI
EVENEMENTS PASSES
LE SAVIEZ-VOUS
INFORMATIONS DIVERSES
AMUSONS-NOUS

Le Trait d'Union, Magazine d'information gratuit de la Commune de Changis

N° 2 21 Sept 2009

www.changis-sur-marne.fr

La Mairie

LE MOT DU MAIRE

L'été vient de jeter ses derniers feux et l'automne s'annonce riche de bonnes résolutions qui sont de mise en cette période de rentrée.

Marianne d'Hippolyte MOULIN 1867.

C'est un moment propice pour mettre entre vos mains le N° 2 du « TRAIT D'UNION ».

Sa lecture, qui je l'espère vous captivera autant que celle du N° 1, vous informera de l'avancée du travail municipal et des solutions prises par vos élus.

Une large place est laissée aux associations pour vous informer et vous donner envie de les rejoindre. Plus que jamais, dans ces temps de grandes mutations (économique, environnementale, mode de vie), la vie associative apporte la dimension conviviale souvent absente des « kits de survie » proposés (ou imposés) par la société en marche du XXI^{ème} siècle. Le mixage social organisé autour de thématiques variées est une bonne manière de vivre ensemble. Il rééquilibre l'un des bienfaits du lent travail de la démocratie qui, en libérant l'individu, le rend en même temps plus solidaire.

Enfin les plumes érudites de deux de nos concitoyens vous per-

Jean-Paul SUSI-

ETAT-CIVIL

NAISSANCES :	KOITA Guidado, né le 28 Janvier 2009 ; BOYE Eloïse, née le 05 Avril 2009 ; FAVELIN Chloé, née le 25 Avril 2009 ; DOS SANTOS Léandro, né le 15 Juillet 2009 ; DE CARVALHO RIBEIRO Lisa, née le 20 Juillet 2009 ; N'KONGO-MI-N'KONGO Gradi, né le 23 Juillet 2009 ;
MARIAGES :	LEFRANCOIS Régis et GUIGNET Nathalie, mariés le 04 Juillet 2009 ;RECOUVREUR Patrick et BOUVIER Martine, mariés le 11 Juillet 2009 ;
DECES :	Monsieur KMIEC Dominique, décédé le 25 Mars 2009; Madame JOUGLIN Jacqueline, Veuve LEMESLE, décédée le 02 Avril 2009 ; Madame EADES Yvonne, Epouse FAVIA, décédée le 09 Mai 2009 ; Madame VAN SPRUNDEL Cornélia, Veuve BOGERS, décédée le 30 Mai 2009 ; Monsieur EL-MOURAHAL Yassin, décédé le 15 Juillet 2009 ;

JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI et JEUDI
de 14H à 18H 30
MERCREDI et SAMEDI
de 9H à 12H

Les rendez vous particuliers doivent être demandés au secrétariat.

TRAVAUX ET PROJETS

CONTRAT TRIENNAL DE VOIRIE
AMENAGEMENT DE LA RUE DU MONCEY

Préambule

Par voie d'annonce parue dans le N° 65 (du 14 mai 2009) du journal communal « Les Elus vous Informent », les administrés étaient invités par la Commission Municipale des Travaux, à participer à une « réunion promenade » le long de la rue du Moncey afin d'exprimer leurs vues sur les transformations susceptibles :

- D'améliorer la sécurité routière.
- D'améliorer la sécurité des piétons, y compris dans la perspective des règlements en préparation sur les PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- D'améliorer et moderniser les infrastructures en place : réseau d'eaux pluviales, réseau d'eaux usées, réseau d'eau potable, réseau gaz, réseau à mettre en place (Fibre optique).
- De réhabiliter les trottoirs.
- De réfléchir sur les possibilités d'enfouissement des réseaux aériens (EDF, Téléphonie).

Une dizaine d'administrés ont répondu à cette invitation. Avec la Commission des Travaux au complet et plusieurs membres du Conseil Municipal, les participants ont parcouru de 10H à 11H30 la rue du Moncey depuis le carrefour d'entrée de Ville (venant de Saint-Jean) jusqu'au carrefour conduisant à la gare. Grand merci à tous pour leur implication dans ce projet, qui, nous l'espérons, va enfin voir le jour.
Ce compte rendu s'efforce de rapporter fidèlement les observations, choix, et orientations exprimés tout au long du parcours. Il constitue une base de propositions qui seront reprises dans le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

Observations, choix et orientations exprimés

Au niveau du N°1 (carrefour entrée de Ville venant de Saint-Jean)

- Mise en place d'un stop rue du Moncey côté impair pour reproduire la même configuration qu'à Ussy ; un test a montré que des véhicules en attente au stop ne gêneront pas l'arrivée d'un car négociant son virage pour entrer dans la rue du Moncey.
- Mise en place d'un miroir pour aider les riverains sortant de leurs garages situés côté pair.
- Demander la taille des arbres en limite de propriété pouvant gêner la visibilité au stop.
- Instaurer l'interdiction de stationner côté impair entre la rue du Docteur VINANT et le futur stop.
- Demander au Conseil Général (DDE) un recalibrage de la bande de roulement depuis le carrefour sur la portion qui fait plus de 6 mètres afin d'élargir les trottoirs.

Uue aérienne d'Ussy.

Les Commissions

Au niveau du N°13

- Afin d'assurer la continuité d'une largeur de trottoir convenable prévoir un passage piéton pour aller du côté pair (très étroit) au côté impair.
- Le passage piéton en face de la poste n'est pas assez différencié du reste de la chaussée ; cet endroit a fait l'objet d'un traitement particulier (pavage à l'ancienne avec des pavés de couleur) il y a quelques années.

Au croisement avec la rue du Vieux Saule

- Au stop commandant l'accès à la rue du Moncey sur la rue du Vieux Saule, absence de la bande blanche continue.
- Du n°30 au n°38, interdire le stationnement sur le trottoir côté pair.
- Au n°21, prévoir un bateau supplémentaire en vue d'un deuxième accès à la propriété ; déplacer la signalétique actuelle.

A, intersection de la rue du Vieux Saule et de la rue du Moncey.

Sur la zone de rétrécissement de la voie de roulement à 4,50m

- Cette portion s'étend approximativement du n° 54 au n°66 ; elle est caractérisée par une absence de trottoir praticable, côtoyant une zone où le croisement avec un car ou un camion est problématique voire impossible en fonction des véhicules stationnés en amont ou en aval. Sa longueur est d'environ 70m.
  Deux solutions sont proposées qui, chacune, impose le passage alterné sur la route réduite à une seule voie :
  - Alternance par signalétique panneaux.
  - Alternance par feux tricolores « intelligents ».

La préférence de la majorité des présents va à la seconde solution. Reste à régler la possibilité pour les riverains de cette zone sortant de leur garage (2 riverains) de s'informer sur le sens de passage avant d'emprunter la voie unique en raison de la courbure de la rue à cet endroit.
A noter que cet aménagement permettrait de retrouver une largeur de trottoir convenable, voire du stationnement pour cette zone qui en est dépourvue et constituerait un ralentisseur efficace.
Au n°64, prévoir un bateau.

La Commission des Travaux et des riverains sur le terrain.

Trottoir entre n°35 et n°39

Sur cette portion, le trottoir peut être réduit de 1,50m en largeur au profit de place de stationnement ou de rectification du tracé de la voie.

Les Commissions

Informations à consulter

Sur les sites internet dont les adresses sont ci-dessous, on peut avantageusement prendre connaissance de situations similaires ainsi que des solutions mises en œuvre.

CERTU : Maîtrise des vitesses par l'aménagement : www.certu.fr
CERTU : Exemple d'aménagement en « écluse »
www.certu.fr/fr/ Voirie et espace public-n27/IMG/pdf/MU I 02.pdf

Ce compte rendu a été rédigé grâce aux notes prises par M. Marcel FERRIER, Conseiller Municipal et membre de la Commission des travaux.

Source iconographique : GOOGLE MAPS.

Jean-Paul SUSINI

COORDONNEES DE LA MAIRIE

Mairie de CHANGIS SUR MARNE,
Place du Docteur Cruchaudeau 77660
Tel : 01.64.35.90.74 - Fax : 01.64.35.71.26
Email : mairie.changis@wanadoo.fr - Internet : www.changis-sur-marne.fr

RAPPEL POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

POUBELLES GRISES : TOUS LES VENDREDIS

RAPPEL POUR LE RAMASSAGE DU TRI DES DECHETS MENAGERS

POUBELLES BLEUES : DEUX FOIS PAR MOIS LES MERCREDIS, SEMAINES A N° PAIRS

RAPPEL POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

SACS PAPIER KRAFT : TOUS LES MERCREDIS

ENCOMBRANTS : LE 25 NOVEMBRE 2009

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

TOUTES URGENCES	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE-SECOURS	17
GENDARMERIE	01.60.22.01.19
HOPITAL de Coulommiers	01.64.65.37.00
HOPITAL de Meaux	01.64.35.38.38
PHARMACIE DE GARDE	01.60.23.32.17
EDF (dépannage)	0.810.333.077
GDF (dépannage)	0.810.433.077

TRAVAUX ET PROJETS

REALISATIONS

L'aile droite de la Mairie après les travaux.

Les travaux concernant la Mairie sont en voie d'achèvement. Outre la réfection du toit qui n'assurait plus sa mission d'étanchéité, leur but était aussi de récupérer un volume actuellement vacant au-dessus de la bibliothèque. Pour cela, plancher, isolation, cloisons, chauffage, ont été créés. L'ouverture en façade a été refaite en respectant le style des ouvertures du corps principal du bâtiment (la photo ci-contre en donne une vue générale).
Ainsi, les archives vont trouver un lieu d'accueil propice à leur organisation, classement, et ... consultation.
Après remise en état, la pièce dans laquelle elles étaient jusque là rassemblées, recevra désormais les activités comptables et de régie de la commune, ainsi que l'urbanisme.
L'espace récupéré permettra pour ces activités l'organisation d'un classement plus aisé ainsi que de meilleures conditions de travail.
Au rez-de-chaussée, l'accueil des administrés se fera désormais dans l'ancien bureau d'accueil, et non dans le couloir (après transfert à l'étage des activités rappelées ci-dessus), dans l'ancien bureau d'urbanisme. Ainsi, le public disposera d'un lieu d'attente qui servira également à l'affichage et à la consultation des documents mis à sa disposition .
Pour l'ensemble de ces travaux, nous avons demandé et obtenu une Dotation Globale d'Equipement de près de 15 000 euros couvrant un peu moins de la moitié de l'investissement.

VOIRIE

- Rue de la Ducharme. Le tapis d'enrobé actuel a été prolongé jusqu'au carrefour avec la rue du Général de Gaulle (Entreprise VIAME).
- Rue du Bac, et chemin des Ilettes. L'une de ces deux routes étant classée « communautaire », c'est la Communauté de Communes qui a pris à sa charge sa réfection complète (rue du Bac). Moyennant une participation de la commune, ces travaux porteront également sur le chemin des Ilettes.

ACHATS DE FONCIER

Pour une superficie de son territoire de près de 700 hectares, la commune n'en possède au titre de sa réserve foncière qu'environ 2 %.
En vue de commencer à corriger ce déséquilibre préjudiciable, le Conseil Municipal a souhaité mettre à profit l'opportunité d'une succession en cours de règlement.
C'est ainsi que plusieurs parcelles en bord de Marne ainsi que des terrains proches de l'actuel terrain de football ont été rachetés par l'intermédiaire de la SAFER. Le détail de ces acquisitions (N° des parcelles) figure sur les comptes rendus des Conseils Municipaux qui ont eu à en débattre. La dépense sera un peu inférieure à la somme votée lors du budget primitif (30 000 euros) .

PROJETS EN COURS

TRAVAUX

- Poursuite des études pour l'aménagement de la place du Dr CRUCHAUDEAU, ainsi que le stationnement dans certaines zones denses du village.

POS (Plan d'Occupation des Sols) ; PLU (Plan Local d'Urbanisme)

- Dans les délais de rigueur (janvier 2010), deux révisions sont engagées pour notre actuel POS (voir le n° 76 de « Les Elus vous informent »). Elles permettront notamment d'implanter la future salle de sport intercommunale.
- Suivra ensuite la décision de réaliser le nouveau document d'urbanisme imposé désormais par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) : le PLU dont l'élaboration prendra plusieurs années.

INFORMATIONS PERISCOLAIRES

- Prise en charge par la Commune de la garderie périscolaire du matin et du soir dès la rentrée de septembre.
- Intégration dans l'équipe de non-enseignantes en charge de l'étude du soir de jeunes étudiants de l'Association des Jeunes de Changis dans un esprit d'accompagnement scolaire voire de tutorat pour les élèves des lycées et collèges ; également dès la rentrée de septembre.

J-P SUSI-

Les Inter-villages

Le 6 septembre, sur le stade de Saint-Jean, les 14èmes JEUX INTER-VILLAGES ont encore une fois fait passer aux jeunes de 7 à 18 ans de Changis, Sammeron, Saint-Jean, Signy-Signets et Ussy, une journée inoubliable où la joie de jouer a pu se lire sur tous les visages. Comme d'habitude, le soleil a été lui aussi fidèle au rendez-vous.

La journée sportive a été jalonnée de jeux tels que le tir à la corde, le jeu du béret, le football etc où tous les jeunes se sont livrés à fond, pour représenter au mieux leurs villages.

A l'issue des épreuves, Changis a terminé 2ème, à 3 points derrière Signy-Signets, comme l'année passée. Bravo au vainqueur, bien sûr, mais nous pouvons être fiers de tous ces jeunes qui répondent présents chaque année pour ces jeux. Les Changissois ont encore montré toute l'ardeur qu'ils ont en eux.

Les jeunes Changissois fiers de leurs trophées.

Changissois, tous pour un, un pour tous !

La réussite de cette journée ne serait pas possible si des bénévoles des cinq communes ne s'investissaient pas autant (réunions, installations, tenue des stands, arbitrage…). Cette organisation collégiale montre que l'on peut faire beaucoup à cinq, que chacun y trouve sa place. Cette équipe d'amis le montre chaque année.

Rendez-vous est donné à Signy-Signets l'année prochaine.

Richard FEDERAK

Randonnée nocturne du 29 août

Les randonneurs prêts pour un départ de santé.

Le 29 août à 21 heures, devant la Mairie, une cinquantaine de courageux randonneurs ont répondu présents au Comité des Fêtes qui organisait sa première randonnée nocturne.

Sous un ciel étoilé, les participants ont parcouru les 7 kilomètres à travers la carrière, le haut de Changis et le bas du village. Les enfants ont pu faire le chemin commun avec leurs parents, à la découverte de sensations et à la recherche d'animaux.

A l'issue de cette randonnée, vers 23 heures, les marcheurs ont pu se réconforter au foyer rural, autour d'une délicieuse soupe à l'oignon ou d'un bon vin chaud, dans une ambiance chaleureuse.

Un concours de la plus belle photo nocturne était organisé. Le jury se réunira le 30 septembre et le prix (un cadre photo numérique) sera remis au gagnant lors du vernissage de Chartamate le 10 octobre à 18 heures.

Richard FEDERAK

CHANGIS-SUR-SCENE

La troupe théâtrale «Changis sur Scène» informe son fidèle public que cette année, en novembre, la pièce en préparation sera «DROLES DE COUPLES », dans une mise en scène de Georges LE ROY dont ce sera la 23ème mise en scène et qui anime la troupe depuis 1990.
Vous pourrez retrouver par ordre d'entrée en scène : Sylvette PACAUD, Michel BACHURSKY, Martine CHEMIN, Bernard COURTOIS, Jocelyne LUCZKOW, Céline VERRET, Michel BERRY, Catherine DEVILLAIRE, Laurent LE GALL, et Sandrine BINCZAK. Son et lumières Martin SOURD.

PETIT APERCU DE « DROLE DE COUPLES »

Dans la vie, on peut tout échanger ou troquer si vous préférez… Enfin presque. A condition de ne pas se tromper. Sinon, rien n'est garanti… Sauf le succès, pour cette comédie pétillante, dans la plus pure tradition des Vaudevilles. La dernière née des pièces de Vincent DURAND.

L'Equipe Technique au complet.

L'Equipe technique ou ceux qu'on ne voit que très rarement sur scène.

De gauche à droite,
Georges LE ROY metteur en scène
Agnès CHENTRIER conseillère technique
Jeanine LE ROY 2ème conseillère technique
Christine SOURD trésorière
Martin SOURD son et lumières
Pour voir les comédiens, il faudra venir assister aux représentations de « DRÔLES DE COUPLES » dont le programme est ci-dessus.

Georges LE

Les Samedis,
07-14 et 21 Novembre 2009 à 20 h 45
Les Dimanches ,
08-15 et 22 Novembre 2009 à 15 h00
Réservations
01.64.35.93.95.

Changym', l'esprit sportif et convivial

Venez vous joindre à nous !

Pour cela, un petit rappel de nos horaires :
Lundi de 19h30 à 20h30, Mercredi de 19h00 à 20h00.

Renseignements : 06.15.08.13.19
demandez Roselyne.

Portes ouvertes : deux séances d'essai vous sont offertes.

Inscriptions : pendant les cours.

CHANGYM' vous informe que l'Assemblée Générale se tiendra le 14 décembre 2009 à 19h30 à la salle des fêtes de Changis sur Marne.

REPRISE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009

ASSOCIATION TÊTE ARTS

Mercredi 17 juin, l'association « Tête Arts » en partenariat avec l'association « Circus Virus » a organisé un après midi portes ouvertes pendant lequel chacun a pu s'essayer aux diverses disciplines des arts du cirque, alliant l'équilibre, la coordination et l'esthétique.
Luc et Louisa, les animateurs de « Circus Virus », ont ainsi proposé à la trentaine de jeunes présents, de la jonglerie (bollas, foulards, massues, bâtons du diable…), de l'acrobatie, des activités d'équilibre (fil tendu, boule, rouleau américain…).
Très rapidement, de grands, sourires se sont affichés sur tous les visages ! Certaines mamans présentes n'ont pu résister à l'attrait des balles à jongler ou du « pédal-go ». Le plus difficile a été de s'arrêter !

Une jeune apprentie équilibriste.

Luc VILLEMANT, responsable de « Circus Virus » n'exclut pas de pouvoir installer un trapèze. Laurent VARAINE–JARNAC, le président de l'association « Tête Arts » de Changis sur Marne, précise qu'il projette de créer un atelier cirque à la prochaine rentrée dans la salle du foyer rural, le jeudi de 17 h à18 h pour les 6-8 ans et de 18 h à 19 h 30 pour les 9 ans et plus.
Pour se faire, il lance dès maintenant les pré inscriptions. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 01.64.35.79.13 (le soir).

L'association « Tête Arts » reprendra son activité « Arts Plastiques » à partir du 16 septembre.
Chantal HACQUARD accueillera les enfants de 6 à 13 ans les mercredis de 14h00 à 15h00 et de 15h30 à 16h30 dans son local place de la mairie.
Les enfants pourront s'initier aux différentes techniques (peinture, collage, modelage, sculpture…) le plaisir créatif des pratiquants étant l'objectif principal de cet atelier.
Nous vous proposons deux cours d'essais les 16 et 23 septembre. Attention, le nombre de places est limité !
Afin d'organiser au mieux son atelier, et pour tous renseignements complémentaires, Chantal vous demande de prendre contact avec elle au 06.10.47.10.84.

Au regard du gros succès de l'après-midi du 17 juin, « Tête Arts » vous propose cette année un atelier « Cirque » en partenariat avec l'association « Circus Virus » (pour tous publics à partir de 6 ans).
Les participants pourront s'initier aux diverses disciplines de cette activité. (jonglerie, équilibre, acrobatie…)
L'atelier se tiendra les jeudis de 17h30 à 19h, et sera animé par un éducateur sportif diplômé.
Nous vous proposons deux cours d'essai les 17 et 24 septembre.
Pour tout renseignement concernant cet atelier, joindre l'association « Tête Arts » au 06.72.47.48.32 (aux heures des repas).

Laurent VARAINE-JARNAC

CHANGIS sur MARNE
CLUB DE L'AGE D'OR

Le Club de l'Age d'Or compte 90 adhérents et adhérentes.
Tout au long de l'année, nous multiplions les rencontres, que ce soit pour les sorties « culturelles » ou pour les repas.
Les membres du bureau s'investissent beaucoup pour varier ces escapades, en essayant de satisfaire le plus grand nombre de personnes.
Ainsi, le 18 juin, nous avons visité les grottes pétrifiantes de savonnières et le château d'Azay le Rideau.
Le 9 juillet, 60 personnes se sont retrouvées dans la joie et la bonne humeur au foyer rural pour notre traditionnel pique-nique. Le temps était trop incertain pour les bords de Marne.
Pour la fin de l'année, deux sorties et deux repas sont à l'ordre du jour.
Nous participons également aux festivités de la commune.
Retraite ne veut pas dire inactivité. Ces moments de rencontres intergénérations sont source d'amitiés nouvelles, de partage et de gaité pour nous tous.

Un pique-nique réussi malgré le temps incertain.

Voici les dates retenues pour cette fin d'année :
8 septembre : Déjeuner croisière.
3 octobre : Couscous.
26 novembre : Spectacle « La ruche gourmande »
19 décembre : Repas de Noël.

Maryse ROBIDOU

LE TENNIS CLUB DE SAINT-JEAN—CHANGIS

Une saison 2008-2009 pleine de réussite

Les jeunes tennismen et leur encadrement.

Porté par une dynamique grandissante depuis quelques années, le TCSJ clôture son année tennistique marquée par de nombreux facteurs de succès :
Une augmentation significative et constante de ses effectifs (92 adhérents en 2009 soit une croissance de 26%), une école de tennis de qualité regroupant 55 jeunes avec un projet pédagogique porté sur la formation et le développement de la compétition, des résultats sportifs positifs avec une équipe de 15-16 ans championne de Seine-et-Marne cette saison, une équipe 1 adulte renforcée et de nombreuses performances individuelles dans les compétitions départementales. Enfin, l'une des richesses de l'association réside dans la vie du club animée par des événements sportifs, festifs et conviviaux qui ont battu des records de fréquentation cette année (sortie Roland Garros, repas du club, fête de l'école de tennis...).
Tourné sur son avenir, le TCSJ peut compter aujourd'hui sur ses bases solides favorables à son développement.
Pour toutes informations sur le club, vous pouvez contacter M. Bireloze ou M. Velly au 06.61.98.17.31 pour ce qui concerne la structure enseignement.

Alexandre VELLY

ASSOCIATION SCOLAIRE

ECOLE DES TILLEULS

Les enfants réjouis et heureux de cette journée.

Cette année encore, les enseignants et l'association scolaire ont uni leurs efforts pour organiser la kermesse de fin d'année et son barbecue traditionnel.
Le soleil étant de la partie, la journée a été un franc succès.

Après le spectacle des enfants en début de matinée, la kermesse a poursuivi la journée, qui s'est close par le barbecue traditionnel, accompagné cette année d'un karaoké en plein air.

Merci à tous les BENEVOLES (parents, enseignants, mairie, musiciens...) qui ont contribué au succès de cette journée et sans qui, la fête ne serait pas la même.

Michel BRUEL

ASSOCIATION DES AMIS DE LA NATURE

Si vous trouvez un oiseau bles-

A la campagne, sur le bord d'une route ou d'un chemin, à la ville, il peut vous arriver de trouver un oiseau blessé.

- Pas de panique.
- S'il s'agit d'un rapace (bec crochu), attention aux serres ! Si c'est un échassier (héron, cigogne) ou un oiseau marin, attention au bec. Sans précipitation, saisissez-le, en lui maintenant les ailes collées au corps, enveloppez-le dans un tissu épais (serviette, vêtement) en lui couvrant la tête.
- Placez-le dans un carton percé de trous (évitez les ouvertures trop grandes) et tapissez le fond avec du papier absorbant ou du papier journal. Choisir un carton adapté à sa taille. Dans un modèle trop grand, il serait balloté durant le transport. L'obscurité calmera son stress.

Hérons Cendrés.

Jamais dans une cage, il y a risque de blessures supplémentai-

- Ne jamais lui donner de médicaments, à boire ou à manger, ou lui fournir une nourriture inadaptée, car on risque de l'étouffer.
- Eviter les chocs thermiques.
- Bien fermer le carton, et coller dessus une feuille avec les indications suivantes : « Oiseau vivant » « Ne pas ouvrir » « Manipuler avec précautions ».
- Joindre au carton une feuille de renseignements (Lieu, date et conditions de découverte de l'oiseau).

Si cet oiseau est bagué, le centre de sauvegarde en prendra connaissance et traitera l'information. S'il vient à mourir, ou s'il est mort, lui retirer la bague, la mettre dans une enveloppe accompagnée d'une fiche de reprise et l'expédier à l'adresse suivante : C.R.B.P.O. Case Postale 51, 55 rue Buffon, 75005 PARIS, France. (http://www2.mnhn.fr/crbpo)

Il est bien entendu que ces conditions ne doivent être que très temporaires. L'essentiel sera de toujours faire parve-

IMPORTANT

Le transport d'un animal sauvage est illégal sans autorisation. Avant tout transfert, il est obligatoire de prévenir l'ONCFS (demander l'adresse du centre de sauvegarde le plus proche) de votre département ou à défaut, le centre de sauvegarde qui pourra attester de l'urgence de votre déplacement lors d'un éventuel contrôle.

Adresses importan-

ONCFS 77 : 30, rue de la Forêt 77160 CHENOISE Tel : 01.64.00.66.40
LPO : Fonderies Royales 8 à10, rue du Dr PUJOS BP 90263 17305 ROCHEFORT CEDEX Tel : 05.46.82.12.34
LPO Ile de France : M.M. Olivier PAIKINE, Tel : 01.53.58.58.38, Rodolphe LELASSEUX, Tel : 02.43.92.93.16

Centres de sauvegarde « Ile de Fran-

Espace Rambouillet : route du coin du Bois 78120 RAMBOUILLET Tel : 01.34.94.95.02
ENV : 7, Avenue du Général De GAULLE 94704 MAISON ALFORT DEDEX Tel : 01.43.96.70.20

Sources : La L.P.O. , Le C.R.B.P.O. , L'O.N.C.F.S.77.

Alain TOURNIER

FÊTES & ANIMATIONS

CHANDELLES, PIQUE-NIQUE ET GUINGUETTE

La sagesse commande d'équilibrer le modernisme qui accompagne notre vie quotidienne avec l'attachement aux traditions dont les temps passés nous font les dépositaires. Changis n'y a pas manqué. Lundi 13 juillet, à la nuit tombée, un défilé aux chandelles dans les rues du village a fait revivre les temps anciens : il fallait voir la joie des enfants suivant la musique en tête du

De l'avis de beaucoup, un 14 juillet très réussi.

La Marne, le soleil, la musique et la danse, quel beau 14 juillet.

le lendemain, toujours grâce aux deux communes réunies dans ces festivités, un sympathique pique-nique, sur les bords de Marne, garnis de guirlandes colorées, a fait revivre le temps des guinguettes qu'illustrèrent les peintres impressionnistes. Un talentueux accordéoniste joignant la fougue de la jeunesse au brio du musicien fit danser des couples ravis pendant plus de trois heures sous le ciel ensoleillé de cette belle journée de juillet.

Michel DUCREUX

Le YCB

Le YCB (Yacht Club de la Brie) ouvre chaque saison ses installations du 15 avril au 15 octobre.

Les membres de l'association peuvent y pratiquer diverses activités liées au motonautisme. Il n'est pas inutile de rappeler que la voile qui fut à l'origine la principale activité du club peut également encore être pratiquée.

Comme toute association le YCB a un règlement intérieur qui s'efforce d'encadrer ces différentes activités qui se déroulent sur un espace public (la Marne) en respectant riverains et autres usagers de cet espace.

De par sa situation et la rareté d'installations de cette qualité dans notre canton, le YCB n'est pas exclusivement ouvert aux Changissois, mais ces derniers bénéficient d'une cotisation à tarif préférentiel.

Le magnifique site nautique de l'YCB de Changis

Grâce à un été clément, la saison 2009 a été particulièrement active pour le YCB. Si vous souhaitez dans le futur participer à ses activités, vous pouvez prendre contact avec les responsables actuels en venant les rencontrer directement au Club House du Club, le samedi matin en saison.

Stephane SUSINI

L'ASSOCIATION DES JEUNES CHANGISSOIS

La rentrée des classes arrive au même titre que les associations. C'est pour cela que « **L'Association des Jeunes Changissois** » (**AJC**) organise sa rentrée. Beaucoup de choses ont avancé depuis 9 mois, tant au point de vue administratif (Ouverture d'un compte en banque) que celui des projets. Nous sommes désormais opérationnels.
Rappelons que l'association est ouverte à tous les jeunes de 12 à 25 ans. Le but est simple : redonner vie au village, retisser les liens entre les jeunes mais aussi retisser les liens entre les différentes générations.
L'association s'est vu confier diverses missions depuis quelques mois. L'animation à la soirée Moules-Frites en avril dernier par les jeunes de notre village témoigne de la confiance que nous apporte la Mairie. Cette dernière, nous ayant même contacté pour assurer une partie de l'étude à l'école des tilleuls.
Ce sont donc Mlle Jeanne LABAEYE et M. Lysian LAHALLE qui l'assureront à tour de rôle.

Sans commentaires, ils sont uraiment très biens nos jeunes !

Au point de vue interne, l'assemblée générale a élu ses membres du bureau et du Conseil d'administration.
Le bureau est donc composé de :

- Président : **Lysian LAHALLE**
- Vice Président : **Nicolas LEROY**
- Trésorier : **Bertrand BELLUTEAU**
- Secrétaire : **Thomas ARNAUD**

En plus de ces quatre membres, le Conseil d'administration est composé de :

- **Marie-Laure MASSETI**
- **Jeanne LABAEYE**
- **Anne TIBERGHIEN**
- **Damien BRUNIE**

Il est prévu notamment pour la mi octobre une sortie au Musée des Sciences ou au Palais de la Découverte ainsi que l'achat d'un bouquet de fleurs pour les commémorations du 11 novembre prochain (preuve que les jeunes n'oublient pas leurs aînés morts pour leur liberté).
Pour finir, l'association remercie la Mairie pour sa confiance et son soutien apportés mais également tous ceux et toutes celles qui nous aident au bon fonctionnement, sans oublier bien sûr tous les jeunes désireux de faire vivre leur association.
A vous tous, nous tenons à vous dire : « MERCI »

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à l'adresse mail suivante :
ajc.changis@gmail.com

Lysian LAHAL-

D'hier à aujourd'hui, 17ème siècle — 1644

Changy, l'an de grâce 1644.

En ce jour de fin octobre, alors que tintait l'appel de l'Angélus du soir, que pouvaient bien se dire Philippe et la Jeanne Le Maitre qui venaient de se rencontrer au croisement du Chemin de l'Epinette et du Chemin vert, juste à la sortie du village ? Peut-être parlaient-ils des évènements récents qui inquiétaient tous les esprits : le Roi Louis, treizième du nom, était mort quelques mois plus tôt, laissant le royaume à un enfant de cinq ans.

Monsieur le Curé avait annoncé en chaire, lors d'un de ses prêches, que la mère du Roi, Anne d'Autriche, avait confié le pouvoir à un Cardinal, un nommé Mazarin, un Italien. Rien de moins rassurant.

On parlait de la guerre — toujours la guerre ! — on ne savait trop où, en Allemagne.

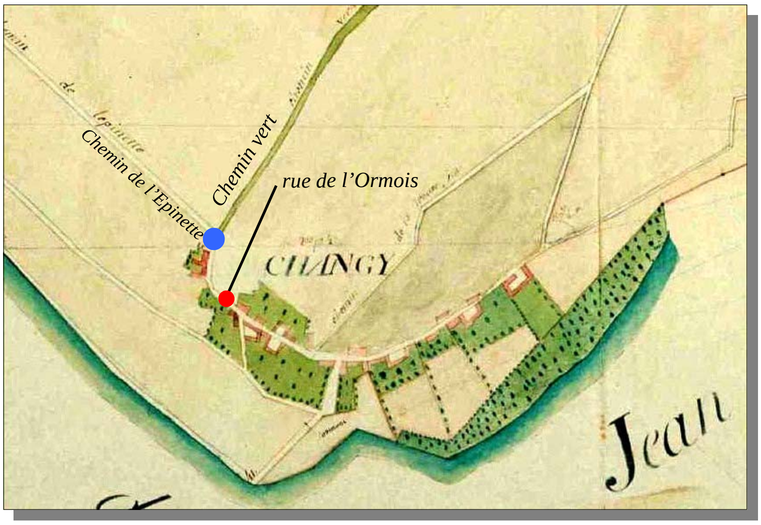

Plan de Changy entre 1776 et 1789.

Les récoltes étaient insuffisantes, se plaignait Philippe; les impôts de plus en plus lourds, déplorait Jeanne. «Quelle misère !» dut s'exclamer l'un. «Et l'hiver qui arrive ! que Dieu nous protège» dut répondre l'autre. Mais, ces plaintes rituelles échangées, ils durent, à coup sûr, évoquer la naissance survenue dans la famille Jolly quelques jours auparavant. En effet, Nicole, la femme de Philippe, venait de mettre au monde une petite fille, Jeanne, qui portait, selon l'usage, le prénom de sa marraine, Jeanne Le Maitre.

Le jour du baptême, les voisins étaient passés, les Farisien, les Machet, les Marchand, les Lucas, les Michel, les Leroy, et Philippe avait mis en perce un tonnelet de poiré en leur honneur.

Le vent du soir emporte vers les bois de la Muette, en bordure des terroirs d'Ussy et de Tancrou, les derniers propos de Jeanne et de Philippe.

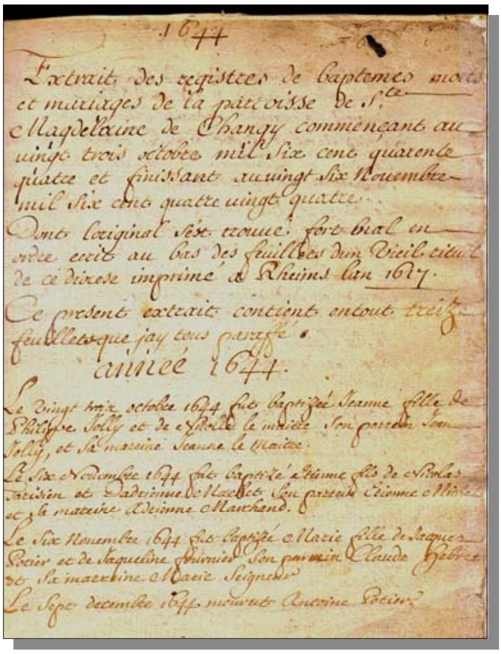
1644

Extrait des registres de baptemes morts et mariages de la paroisse de Ste Magdelaine de Changy commençant au vingt trois octobre mil six cent quarente quatre et finissant au vingt six Novembre mil six cent quatre vingt quatre

Dont l'original s'est trouvé fort bien en ordre écrit au bas des feuilles d'un vieil rituel de ce diocese imprimé à Rheims l'an 1617.

Ce present extrait contient en tout treize feuillets que j'ay tous paraffé.

année 1644.

Le vingt trois octobre 1644 fut baptizée Jeanne fille de Philippe Jolly et de Nicolle le maitre Son parrain Jean Jolly, et Sa marreine Jeanne le Maitre.

Le plus ancien livre d'Etat Civil de Changis,

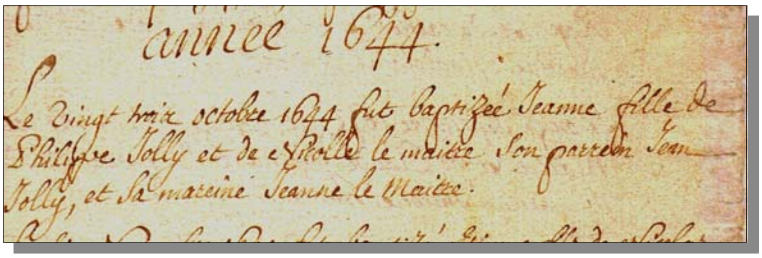
année 1644.

Le vingt trois octobre 1644 fut baptizée Jeanne fille de Philippe Jolly et de Nicolle le maitre Son parrain Jean Jolly, et Sa marreine Jeanne le Maitre.

L'acte de naissance de Jeanne, extrait du livre d'état civil de 1644.

Le vent de l'histoire lui, aurait tout fait disparaître dans le néant si, au soir du 23 octobre, le Curé du village n'avait inscrit cette naissance, sur le registre de la paroisse Sainte Magdeleine de Changy .

Ainsi débutent les archives les plus anciennes de notre commune de Changis, conservées en Mairie, et qui permettent en toute vraisemblance, de faire revivre pour nous Philippe et Jeanne, 365 ans plus tard — Car les archives ne sont pas oubliées dans les registres, mais bien davantage les images endormies d'un passé dont, habitants de Changis, nous sommes les dépositaires et qu'il nous appartient de réanimer.

Michel Ducreux

Sur le chemin de l'école (2)

La loi Guizot, votée en juin 1833, impose une école dans chaque commune.

Quelques mois avant sa promulgation, un questionnaire émanant du préfet est adressé aux mairies. M. Michel, le jeune instituteur de Changis, répond alors qu'il enseigne à 28 élèves âgés de 5 à 15 ans ; 6 garçons et filles, dont 2 indigents.

L'apprentissage est limité à l'essentiel : histoire, géographie, arpentage et dessin linéaire ne sont pas enseignés à Changis.

Notre Ecole au début du siècle dernier.

www.éditions - fiacre.fr

Damien Blanchard, historien -

(1) Voir Jacques Lallaine, Changis m'était conté..., t. 1, L'enseignement, Amicale des cheminots de Château-

LA PETITE HISTOIRE DE MARIANNE

C'est la Convention, en 1792, qui a décidé de représenter la République sous les traits d'une femme coiffée du bonnet phrygien, emblème de la Liberté. Le surnom familier de Marianne lui a été donné à la même époque, dans le Languedoc d'abord, par la « vox populi ». Sans doute parce que ce prénom, formé du nom de la Vierge et de sa mère, était très répandu dans le petit peuple, au XVIIIème siècle, et qu'il convenait donc à la jeune République qui en était issue.

La coutume d'installer un buste de Marianne dans les Mairies remonte aux premières années de la Troisième République. Mais en 1871, pour donner du régime une image plus sage, le président Adolphe THIERS a interdit la représentation du bonnet révolutionnaire, considéré comme un « emblème séditieux ». C'est pourquoi les plus anciennes Mariannes de Mairie sont simplement coiffées d'une couronne végétale composée d'épis de blé, de feuilles de chêne ou de rameaux d'olivier, parfois surmontée de l'étoile, symbole des Lumières. Le bonnet phrygien ne réapparaîtra qu'en 1879.

Il n'y a jamais eu de buste officiel de la République. Chaque sculpteur est libre de représenter Marianne à sa façon et chaque Maire est libre de choisir son modèle. Ainsi s'explique l'extraordinaire diversité des bustes de Mairianne. Récemment, la mode a voulu qu'on donne à Marianne les traits d'artistes célèbres, mais elle a eu bien d'autres visages, aimables ou sévères, et toujours anonymes, comme en témoigne l'exposition qui se trouve à l'Assemblée nationale.

Au XIXème siècle, Marianne a fait l'objet d'une véritable dévotion populaire. On trouvait dans le commerce quantité de petits bustes en bronze ou en plâtre qui prenaient place chez les républicains fervents, à l'instar du crucifix ou de la statuette religieuse dans les foyers catholiques. Cette production à usage domestique a totalement disparu.

Les bustes de Marianne de la collection Pierre BONTE ont été installés dans quatre vitrines du vestibule de la Bibliothèque, en septembre 2005 à l'occasion de l'exposition « Les Trésors de l'Assemblée nationale ».

Source : http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/suffrage_universel/suffrage-marianne.asp

RANDONNEE du 1er MAI

Dans la gaieté et la bonne humeur, très belle journée du 1er Mai avec sa randonnée et ses trente randonneurs âgés de 7 à 84 ans. Dix heures, comme prévu, le départ fut donné à travers les bois de Montceaux à la découverte de la nature et du muguet.

Le groupe de randonneurs au complet.

Comme il faisait bon se promener dans cette belle forêt.
A midi, pique-nique où le partage de l'apéritif au café s'imposait ainsi qu'une petite sieste, puis le retour avec cueillette de muguet dans les mains, kilomètres dans les jambes et un merveilleux souvenir plein la tête.

Le plaisir des randonneuses est sur les visages.

FEU DE LA SAINT-JEAN

20 JUIN 2009 : UNE HISTOIRE DE FEU !

Malgré le temps, c'est dans une ambiance enflammée que les Changissois ont allumé le feu aussi bien dans la salle des fêtes que sur la place de la Mairie où un magnifique bûcher attendait patiemment sa flamme pour lui donner toute sa splendeur.

Dès 19 heures 30, l'apéritif offert par la municipalité était le bienvenu, et c'est avec bonne humeur et chaleur que 120 personnes partageaient leur pique-nique. Des chansons chauffaient les voix, les mains brulaient d'applaudissements.

Le bûcher attend sa flamme.

Le bucher brille de toutes ses flammes.

23 heures, enfin, le feu reçut sa flamme qui grandit, grandit sous les yeux des enfants émerveillés.
Les flammes jaillissaient comme d'un volcan, des étincelles retombaient comme dans un feu d'artifice.
Les Changissois, main dans la main, faisaient une ronde autour de ce brasier, les musiciens mettaient le feu, tout le monde chantait, dansait. Ca chauffe ça chauffe ! À Changis !
Bravo les feux de la Saint-Jean, et à l'année prochaine.

Le Comité des fêtes

Le Saviez-Vous ?

De la culture...

Un jardin où il fait bon se ressourcer.

A la fin de l'hiver vous avez essayé d'éliminer le plus possible de branches mortes. Il y en a encore ! Ne vous découragez pas. Continuez à éliminer tout ce qui non seulement est disgracieux, mais surtout fatigue vos plantes.
Lorsque vous arrachez les tiges fanées de vos fleurs genre campanules, pavots, ancolies, coquelourdes… récupérez les graines en secouant les tiges tête en bas dans un sac en plastique et conservez-les dans de petits pots en verre bien étiquetés. Pensez à en proposer à vos ami(e)s et voisin(e)s. De même, lorsque vous désherbez, mettez en pots les petits plants intéressants que vous trouvez (fleurs, arbustes et même arbres…). Ils trouveront certainement « preneur » dans votre entourage et feront des heureux !

...à la Culture

Vous souvenez-vous de cette vilaine liaison dont je vous ai parlé concernant « cent » et « euro » ?
La règle est exactement la même pour vingt : on ne doit mettre S à la fin de vingt que pour un nombre juste de fois ving**t** : quatre-ving**ts** mais quatre-ving**t**-un.
Vous direz donc : ving**t**_euros cen**t**_euros et quatre-ving**ts**_euros deux cen**ts**_euros.

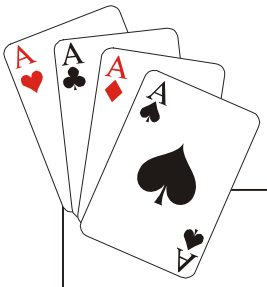

Joueurs, à vos cartes… Connaissez-vous le nom des douze personnages que vous manipulez allègrement ? Si vous les avez oubliés ou si vous les ignorez, les voici :

	♥	♠	♦	♣
Roi	Charles	David	César	Alexandre
Dame	Judith	Pallas	Rachel	Argine
Valet	Lahire	Hogier	Hector	Lancelot

Françoise SUSINI

Le Trait
Magazine d'information de CHANGIS SUR MARNE.

Directeur de la publication et de la rédaction :
Jean-Paul SUSINI.

Président de la Commission Communication :
Richard FEDERAK.

Rédacteur, concepteur graphiste et montage :
Fred QUETIER.

Ont collaboré à ce numéro :
M. & C. BELLUTEAU, M. BRUEL, V et M. CHEMIN, M. & M. DUCREUX, M. FERRIER, R. FEDERAK,
G. LE ROY, L. LAHALLE, J. LUCZKOW, S. GARET, M. ROBIDOU, A.VELLY, A. TOURNIER
J-P. ROGALA, F. SUSINI, J-P SUSINI, S. SUSINI, L. VARAINE-JARNAC

Et Les Présidents (es) des Associations, ainsi que Madame la Directrice de l'Ecole.

Informations Diverses

CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE DU FOYER RURAL DE CHANGIS

Conditions de location

Le montant de la location (du vendredi 17h au lundi 9h) est de :

- 300 Euros pour les Changissois.
- 700 Euros pour les personnes exterieures.

Un chèque du tiers de la somme est demandé au départ pour valider la location.
Les deux autres tiers à la remise des clés.
Un chèque de caution de 1000 Euros est demandé dans tous les cas.
Tous les chèques sont à libeller à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Dans ces tarifs, sont compris :

- La vaisselle (assiettes, verres, couverts, etc…)
- Les tables et les chaises.
- L'accès aux gazinières.
- L'accès aux réfrigérateurs.
- L'accès au lave vaisselle.

Caractéristiques de la salle

La salle peut contenir :

- 230 personnes si elle est aménagée en salle de spectacle.
- 150 à 160 personnes si elle est aménagée avec tables et chaises.
- La Commune ne fournit pas la sono.
- La petite salle n'est en aucun cas louée.

Dans tous les cas, il est demandé aux locataires de rendre la salle dans un état correct de propreté, toutes dégradations ou casses de matériel deuront être signalées au moment de la restitution des clés de la salle.
Après constat des deux parties, les dégradations ou casses seront quantifiées, évaluées, et facturées.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :
M. FERRIER au 06.83.51.56.95
La Mairie au 01.64.35.90.74

RAPPEL DES DATES A RETENIR

26 Septembre 2009 : Festival des Contes.
26 Septembre 2009 : Marathon de La Pêche à Saint-Jean les deux Jumeaux.
04 Octobre 2009 : Repas Club de l'Age d'Or.
10 et 11 octobre 2009 : Chartamate, Brocante et Fête foraine.
18 Octobre 2009 : Repas de l'Amitié offert aux plus de 60 ans par le CCAS.
Novembre 2009 : Théâtre de Changis (*voir l'article et les dates dans ce N°*).
11 Novembre 2009 : Hommage aux Anciens Combattants.
05 et 06 Décembre 2009 : Bourse aux jouets.
20 Décembre : Repas de Noël du Club de l'Age d'Or.
17 Janvier 2010 à Saint Jean les deux Jumeaux :
Repas au profit des « RESTOS DU CŒUR »
VENEZ TRES NOMBREUX, ILS ONT BESOIN DE NOUS !
23 Janvier 2010 : Repas à Thème de l'Association Scolaire.

Amusons-Nous !

Mots fléchés

Force 2

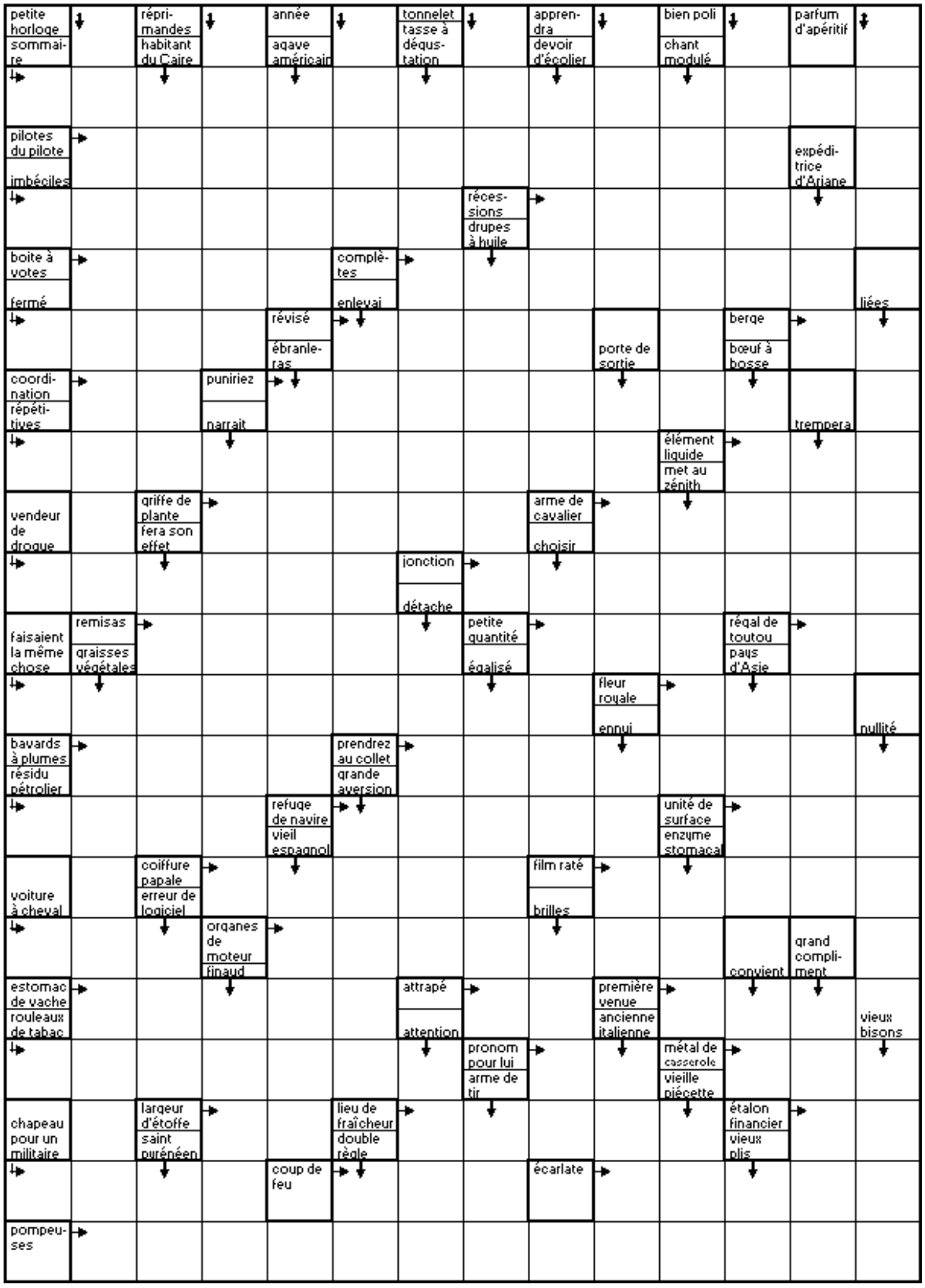

Grille N° 143 — Vous avez la solution dans ce numéro.

Enigme : Les chiffres et les lettres sont dans votre glace...